

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Shawinigan, que lors de la séance ordinaire tenue le 7 avril 2026, le conseil de la Ville de Shawinigan a adopté le règlement suivant :

SH-786 décrétant un emprunt et une dépense de 525 000 \$ pour la réalisation de divers projets d'amélioration opérationnelle relatifs aux ouvrages d'eaux usées et d'eau potable.

Ce règlement a pour objet le financement et la réalisation de divers travaux de réfection aux ouvrages d'eaux usées et d'eau potable pour les années 2026-2030.

Ce règlement est accessible au Service du greffe et des affaires juridiques, situé au 550, avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Shawinigan, où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture du bureau.

Ce règlement a reçu l'approbation de la ministre des Affaires municipales le 30 avril 2026.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Shawinigan, ce 1^{er} mai 2026

Me Chantal Doucet
Greffière